

Pour la préparation de votre participation à une formation de formateur PRAP (option IBC ou 2S), voici quelques conseils et informations.

1°/ Connaître la démarche PRAP.

Nous vous conseillons de prendre connaissance :

De la plaquette INRS de la démarche PRAP qui vous aidera à comprendre les objectifs de celle-ci, et **du référentiel PRAP** qui viendra compléter cette compréhension. Ce déroulé vous éclairera aussi sur les compétences à acquérir pour devenir formateur PRAP et sur les compétences que vous devrez transmettre aux Acteurs PRAP que vous formerez à votre tour.

2°/ Réussir son stage d'intersession

Nous vous informons que deux travaux d'intersession sont à réaliser lors de votre formation. Ceux-ci demandent un travail de recherche, d'analyse et de rédaction que nous évaluons à 1,5 jours par intersession. soit 3 jours au total.

Cette période fait partie intégrante de la formation. **Elle est obligatoire** et valide les compétences 1 et 2 du certificat de formateur PRAP. C'est pourquoi, il est impératif de prévoir un lieu de stage dès la confirmation de votre inscription.

Ce stage peut se dérouler:

- Si vous êtes salarié**: dans l'entreprise ou l'établissement qui vous emploie,
- Si vous êtes indépendant, salarié d'un organisme de formation, ou en reconversion**: dans un lieu de stage à prévoir.

En cas de besoin, une convention de stage vous sera fournie.

Le non réalisation de ces travaux d'intersession entraîne un report dans la possibilité d'acquérir votre certificat de formateur.

Afin de vous aider à les préparer voici les thèmes qui seront à développer

Intersession-1, entre les modules 1 et 2

Une proposition de mise en place de la démarche PRAP dans une entreprise en s'appuyant sur ses différents indicateurs (statistiques accidents du travail, maladies professionnelles, absentéisme, turn over, document unique d'Evaluation des Risques Professionnel, compte-rendu de CHSCT, etc..). Assurez-vous que l'accès à tout ou partie de ces documents sera possible.

Intersession-2, entre les modules 2 et 3

Observation d'une situation de travail d'un salarié et la réalisation d'une analyse de son activité.

Vous utiliserez la méthode qui sera étudié lors de module 2

Ces deux travaux font partie intégrante du référentiel PRAP élaboré par l'INRS et seront présentés sur support informatique lors du module suivant.

Besoin d'informations
complémentaires
Contactez-nous

CDO Formation
4, rue du couvent
41200 Millançay
www.cdo-formation.fr

Tél: 02.54.96.02.60
Fax : 02.72.22.06.14
Pot : 06.30.82.18.84
Mail: contact@cdo-formation.fr